



AMBASSADE DE SUISSE
EN ARGENTINE

Réf.: 101.1. - FR/cm
562.1.

ad: HF/Do.Arg.873.1.

*Kopie bei: P. ad
M.*

I.V.D. HANDELS-AG BUENOS AIRES	
No. <i>Arg. 873.1</i>	
GRAT	BUENOS AIRES, le 12 décembre 1968
EE	Calle Uruguay 740 T. 49-8074/78
R	16. DEZ. 1968 19.12.
A la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique	
Kopie an <i>[initials]</i>	

3003 B e r n e

Kopie an T.Z./EPD

Industrie horlogère suisse

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre du 22 novembre vous m'avez remis une note concernant l'activité que la Fédération Horlogère suisse entend développer en Argentine dans un prochain avenir. Par la même occasion vous m'avez confirmé l'arrivée à Buenos Aires de M. René Retornaz, directeur de FH. En effet, ce dernier, accompagné de M. Christian Vogt, représentant de FH à Sao Paulo, est arrivé à Buenos Aires vendredi le 6 décembre. Il a quitté cette ville lundi 9, en direction de Lima.

A la demande de M. Retornaz, cette Ambassade lui a préparé un programme de contacts, visites et entretiens assez serré, vu le peu de temps disponible. Pour votre information, je vous remets sous ce pli le programme détaillé dont il s'agit. Je pense que M. Retornaz lui-même vous fera part de ses impressions de*séjour à Buenos Aires. De mon côté, je considère que sa présence en Argentine a été extrêmement utile pour l'industrie horlogère suisse et pour l'activité future de FH dans ce pays.

*son

A toutes fins utiles, je vous donne ci-après un bref aperçu des principales questions qui ont été examinées au cours des divers entretiens que M. Retornaz a eu pendant ce séjour.

1. Création d'un centre d'information à Buenos Aires

L'attitude de FH à ce sujet semble très positive. Le centre qui sera créé à Buenos Aires s'occupera non seulement de l'Argentine, mais également du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay. Les autres pays de langue espagnole de l'hémisphère sud dépendront du centre

./.

de Sao Paulo / Rio de Janeiro . FH envisage une collaboration très étroite avec la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires, les deux institutions pouvant disposer d'un certain nombre de services en commun: salle de conférence, personnel local, etc. Cette solution est particulièrement heureuse, car la Chambre de commerce suisse doit résoudre le problème épineux de la recherche de nouveaux locaux et une participation de FH lui apporterait une aide financière appréciable. En attendant, la réalisation de ce projet, la Chambre de commerce continue de se charger de la représentation de FH en Argentine.

2. Centre de formation professionnelle

M. Retornaz a pu exposer le projet de la création d'un centre de formation professionnelle personnellement au Général de brigade Ovidio Solari, président du CONET (Conseil national d'éducation technique). Ce projet a été accueilli avec vif intérêt par le général Solari et ses principaux collaborateurs, qui ont aussitôt assuré tout leur appui à sa réalisation. M. Retornaz a clairement exposé le système déjà adopté par FH dans une vingtaine d'autres pays environ, système qui comporte la conclusion d'un accord prévoyant exactement quelles sont les contributions de FH et celles que le gouvernement du pays d'accueil apporte à son tour (mise à disposition des locaux, personnel auxiliaire local, etc). FH se chargerait plus particulièrement de l'envoi d'un instructeur chef, de fournir les appareils de précision nécessaires aux cours de perfectionnement et le petit matériel que chaque élève pourra à la fin du cours conserver pour son travail. Ce contrat serait en principe d'une durée de neuf ans. Du côté argentin, il existe une solution similaire qui a été conclue avec le gouvernement français et avec Electricité de France. D'on s'est donc engagé, de part et d'autre, à échanger les textes des accords conclus, afin de préparer la réalisation de ce projet. Du côté argentin on aurait même désiré le mettre en marche au mois de mars 1969 déjà.

M. Retornaz a pu ainsi rencontrer auprès du président du CONET son interlocuteur valable argentin. L'entretien que l'Ambassade lui avait réservé l'après-midi du lundi avec M. del Carril, président de INTI (Institut national de technologie industrielle) s'est donc avéré presque superflu. Cependant, lors de cette visite, il a été possible d'établir qu'une certaine collaboration pourrait même être envisagée avec cet institut.

3. Activité promotionnelle de FH

M. Retornaz a eu l'occasion d'exposer ses projets en détail aux principaux importateurs de montres suisses qui s'étaient réunis à la Chambre de commerce suisse, vendredi dans l'après-midi. Il a examiné alors les diverses possibilités de propagande et les expériences faites dans d'autres pays. Il a notamment souligné

l'importance de la présentation en 1970 en Argentine de l'exposition "Montres et Bijoux" qui vient de rencontrer un grand succès au Japon. Les importateurs suisses pourraient également prévoir l'organisation de "semaines horlogères", de "concours de vitrines", etc. Ce groupe d'importateurs de montres suisses a principalement insisté sur la crainte qu'ils éprouvent à cause de la concurrence japonaise, qui devient de plus en plus agressive. Ils ont apprécié l'attitude de FH relative à l'ouverture à Buenos Aires d'un centre d'information et de cours de formation professionnelle, ainsi que ses projets promotionnels. Cependant, ils considèrent qu'une action commune de l'industrie horlogère suisse est indispensable pour freiner la concurrence de la montre japonaise.

4. Importation de montres - Droits de douane

M. Retornaz a également eu l'opportunité de rencontrer samedi matin M. Lévy, président de la Chambre des importateurs de montres, qui lui a exposé l'action déployée par cette Chambre, tendant à réduire les droits de douane qui frappent encore les importations des montres or, les fournitures et les réveils fins, et rendent prohibitive leur importation légale. A cette occasion, l'Ambassade a brièvement informé M. Retornaz des démarches faites. Vu l'importance de ce problème, j'avais essayé d'organiser un entretien entre M. Retornaz et le Soussecrétaire d'Etat à l'économie. Ce dernier étant absent et n'ayant pu assister au déjeuner que j'ai offert lundi en l'honneur de M. Retornaz, ce ne fut qu'un fonctionnaire du Ministère de l'économie, M. Costilla, de la direction des droits de douane et importations, qui reçut le directeur de FH, lundi matin. Après avoir exposé ses projets concernant le centre de formation professionnelle, M. Retornaz a conclu en disant qu'il était important de pouvoir importer, d'une part, sans droits de douane les appareils destinés à ce centre et, d'autre part, en payant des droits de douane très bas, les fournitures qu'utiliseraient ensuite les ouvriers horlogers ainsi formés. A cette occasion mon premier collaborateur, qui accompagnait M. Retornaz, a rappelé à M. Costilla les démarches faites par l'Ambassade depuis 1965 tendant à permettre l'importation régulière de montres en Argentine. M. Costilla, qui connaissait ce problème, a répondu que les droits de douane sur les fournitures allaient être réduits à 30 % au lieu de 60 %, par un décret actuellement à la signature. M. Retornaz a déclaré que ce premier geste devait être complété par une réduction de ces droits jusqu'à 10 - 15 %. Cette décision pourrait être prise quand ces cours auront démarré. Quant au problème des montres or, M. Costilla a déclaré qu'il est beaucoup plus complexe et a laissé entendre qu'il y aurait l'opposition du Secrétariat d'Etat à l'industrie.

Ce dernier problème, qui est très important, a été examiné longuement à l'Ambassade avec M. Retornaz. De l'avis de ce dernier il faudrait envisager une action de choc pour parvenir à un résultat. M. Retornaz se réserve donc d'étudier des projets éventuels dont il parlera avec l'Ambassadeur Probst. Une proposition concrète de sa part sera présentée le moment venu.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'V. ...', located to the right of the typed text.

1 annexe